

LA VIE ECONOMIQUE

- [La croissance économique revue à la hausse](#)
- [Loi travail : le gouvernement rejette l'aménagement proposé par Le Roux. Jean-Claude Mailly \(FO\) : "Tant que le gouvernement ne revient pas sur l'article 2, nous continuerons la mobilisation"](#)
- [Loi travail, chômage, Euro... Ce qu'il faut retenir de l'interview de François Hollande](#)
- [Blocages : le patronat « tire le signal d'alarme »](#)
- [Le FMI relève ses prévisions de croissance pour la France](#)
- [Macron veut aller plus loin que la loi El Khomri](#)
- [Nouvelle forte baisse du chômage en avril](#)
- [Attractivité des entreprises : la France larguée](#)
- [Le moral des ménages au plus haut depuis 2007](#)

COTISATIONS SECURITE SOCIALE

- [La « Sécu » veut revoir l'aide à l'installation des médecins dans les déserts médicaux](#)
- [La crise économique aurait provoqué un demi-million de morts du cancer](#)

FISCALITE

- [Yvelines : Perquisition au siège de McDonald's France pour blanchiment de fraude fiscale](#)

LA VIE DES ENTREPRISES

- [Reprise de Dunlopillo : les salariés soulagés... mais prudents](#)
- [L'Etat envisagerait de sortir du capital de PSA](#)
- [L'accord sur le travail dominical aux Galeries Lafayette bloqué](#)

LA VIE DES REGIONS

- [Nouvelle baisse du chômage en Ile-de-France : -0,5 % en avril](#)

OPINIONS/VIE POLITIQUE

- [Yann Bourgueil \(Irdes\) : « Face aux déserts médicaux, l'incitation financière ne suffit pas »](#)
- [Marc Lhermitte : "Il ne suffit pas de communiquer pour améliorer le marketing de la France"](#)
- [Henri Sterdyniak \(OFCE\) : "Le chômage devrait continuer à baisser jusqu'à la fin de l'année"](#)

Qu'est-ce que Le.Crible ?

Le.Crible se propose de trier, dans l'actualité économique, politique, législative et réglementaire, toute information utile, directe et indirecte, en relation avec le recouvrement des cotisations de Sécurité sociale.

Outre le suivi de l'actualité, on trouvera dans Le.Crible les projets de textes en débat. Le but étant de pouvoir se forger une opinion en se fondant sur ces projets, sur les commentaires qu'ils suscitent dans toute leur diversité, dans la presse écrite, télévisée, les journaux en ligne, etc.

Une bibliographie est également proposée, qui signale les différentes sorties de livres, là aussi dans un large éventail, sans esprit partisan. Chaque sujet est systématiquement accompagné d'un lien Internet vers l'article source. Si ce lien est un plus, les sujets sont cependant rédigés de façon à pouvoir être lus sans que le lecteur soit obligé de se référer à la source.

L'équipe de rédaction étant de taille modeste, la couverture de l'actualité ne sera pas exhaustive. Et la formule sera peaufinée au fil des parutions et des réactions des lecteurs qui se manifesteront auprès du mail suivant : eric.tessier@urssaf.fr

LA VIE ECONOMIQUE

● La croissance économique revue à la hausse

Le 30/05/16, l'**Insee** a publié une nouvelle estimation de la croissance économique française pour le premier trimestre, estimation à la hausse, la croissance passant à 0,6 % (contre 0,5 % précédemment, + 0,2 point par rapport au quatrième trimestre 2015 qui était à 0,4 %). Pourquoi cette hausse ? Elle serait due à une accélération de la consommation des ménages mais aussi à un net rebond de l'investissement. **L'Insee** : « *Les dépenses de consommation des ménages français en biens ont elles reculé de 0,1 % en avril sur un mois après la forte hausse enregistrée en mars (+ 1,1 %)* ». Un recul qui s'explique par une baisse de la consommation alimentaire (- 1,2 %), et un net ralentissement des dépenses en énergie et en biens durables.

[http://www.challenges.fr/france/20160530.CHA9814/la-croissance-economique-revue-a-la-hausse.html#xtor=EPR-3-\[ChaDerMin\]-20160530](http://www.challenges.fr/france/20160530.CHA9814/la-croissance-economique-revue-a-la-hausse.html#xtor=EPR-3-[ChaDerMin]-20160530)

(Source : www.challenges.fr du 30/05/2016, avec AFP)

● Loi travail : le gouvernement rejette l'aménagement proposé par Le Roux. Jean-Claude Mailly (FO) : "Tant que le gouvernement ne revient pas sur l'article 2, nous continuerons la mobilisation"

L'article 2 de la loi Travail est le principal point de blocage avec les syndicats. Cet article donne la primauté aux accords d'entreprise par rapport aux accords de branche. **Bruno Le Roux**, président du groupe socialiste à l'Assemblée nationale, a déclaré le 25/05/16 que le groupe PS était prêt à faire des concessions. **Les pistes avancées : 01)- Les accords d'entreprise.** Etudier la possibilité « *que la branche donne un avis a priori* » et non a posteriori sur l'accord d'entreprise. **M. Le Roux** : « *Le rapporteur du texte, Christophe Sirugue,] travaille sur cette question* ». **02)- Les heures supplémentaires.** **M. Le Roux** : « *La discussion doit être ouverte sur le fait [de savoir si on] laisse le paiement des heures supplémentaires à l'appréciation d'un accord d'entreprise ou [si on] fait en sorte que ce soit ce qui a été discuté dans l'accord de branche. [...] On a eu l'exemple avec les routiers. Il n'y a pas possibilité de déroger à l'accord de branche. Ces questions doivent être discutées avec les syndicats qui sont engagés sur le texte, je pense notamment à la CFDT et l'Unsa, et avec les syndicats qui pour l'instant ne soutiennent pas le texte. Je pense notamment à FO* ». Le gouvernement a immédiatement réagi en expliquant qu'il n'entendait pas faire de concessions. **M. Le Foll**, porte-parole du gouvernement : « *Il n'est pas question de revenir sur les principes de l'article 2* ». M. Le Foll a précisé que, de toute façon, les syndicats qui rejetaient le texte, le rejetaient dans sa totalité et demandaient son retrait pur et simple, ce que le gouvernement refusait d'envisager. De son côté, **Jean-Claude Mailly**, secrétaire général de **FO**, a déclaré, suite à ces déclarations : « *Je constate que c'est un peu le bordel. [...] Ce que propose Bruno Le Roux ne nous convient pas, mais en même temps il dit 'il y a un problème, il faut regarder les choses' donc il est plus ouvert* ». M. Mailly a regretté que le gouvernement « *ferme aussitôt la porte* » à la proposition de M. Le Roux, alors que l'article 2 « *est l'un des points clés de ce projet de loi* ». Avant de conclure : « *Tant que le gouvernement ne revient pas sur cet article 2, nous continuerons la mobilisation* ».

<http://www.lefigaro.fr/economie/2016/05/25/20003-20160525LIVWWW00011-en-direct-greve-raffinerie-depot-carburant-penurie-loi-travail-valls-hollande-force-de-l-ordre.php#739338>

(Source : www.lefigaro.fr du 25/04/2016, le scan politique, Hayat Gazzane, Pauline Chateau)

[Retour au sommaire](#)

● Loi travail, chômage, Euro... Ce qu'il faut retenir de l'interview de François Hollande

Le 31/05/16, le président de la république, **François Hollande**, s'est exprimé dans un entretien accordé au journal Sud Ouest. **Extraits** :

01)- La loi Travail. **M. Hollande** : « *Le projet de loi ne sera pas retiré. La philosophie et les principes de l'article 2 seront maintenus. [L'article 2, qui consacre la primauté de l'accord d'entreprise sur la convention de branche en matière d'aménagement du temps de travail,] prévoit que l'accord d'entreprise, pour être valide, devra être approuvé par les syndicats qui représentent une majorité de salariés. C'est un verrou très sérieux. Ce [projet de loi] assure de meilleures performances pour les entreprises et offre des droits nouveaux aux salariés. C'est parce que c'est une loi de progrès utile à notre pays que je considère qu'il est*

nécessaire de le mener jusqu'à son terme. [...] Le débat qui va s'ouvrir la semaine prochaine au Sénat sera intéressant : nous verrons ce que la droite proposera en matière de droit du travail puisqu'elle y est majoritaire. La comparaison fera sans doute progresser la raison ».

M. Hollande a également déclaré qu'il préférerait que le texte soit adopté sans un recours au 49.3 : « *Mais pas au prix d'un renoncement. [...] Après six ou sept mois de débats, qui osera dire que le gouvernement sera passé en force ? Ensuite le texte s'appliquera et les Français pourront alors juger : il restera neuf mois jusqu'à l'élection présidentielle, ils verront concrètement s'il aura permis des progrès et se prononceront en conséquence ».*

02)- Le Chômage. M. Hollande : « *La partie est loin d'être gagnée. [Je me félicite des] deux mois consécutifs de baisse du chômage, [...] un résultat inédit depuis plus de cinq ans. [...] Ça va mieux donc, mais la partie est loin d'être gagnée, ne nous arrêtons pas là. Il y a encore trop de précarité, de difficultés et d'inquiétudes ».*

M. Hollande a aussi parlé de l'Euro, expliquant que « *la menace reste celle du terrorisme ».*

[http://tempsreel.nouvelobs.com/politique/20160531.OBS1523/loi-travail-chomage-euro-de-foot-ce-qu-il-faut-retenir-de-l-interview-de-francois-hollande-dans-sud-ouest.html#xtor=EPR-1-\[ObsActu8h\]-20160531](http://tempsreel.nouvelobs.com/politique/20160531.OBS1523/loi-travail-chomage-euro-de-foot-ce-qu-il-faut-retenir-de-l-interview-de-francois-hollande-dans-sud-ouest.html#xtor=EPR-1-[ObsActu8h]-20160531)

(Source : <http://tempsreel.nouvelobs.com> du 31/05/2016, R.F.)

● **Blocages : le patronat « tire le signal d'alarme »**

Le 25/05/16, les organisations patronales **Medef**, **CGPME**, **UPA (artisans)**, **FNSEA (agriculteurs)**, **UNAPL (libéraux)** et **Udes économie sociale et solidaire**, ont publié un communiqué commun dans lequel elles demandent au gouvernement de mettre fin au blocage contre la loi Travail, arguant que les entreprises commencent à connaître des difficultés. **Les organisations patronales** : « *Nous, représentants des entreprises, tirons aujourd'hui le signal d'alarme. Les grèves dans les transports et les difficultés d'approvisionnement en carburant commencent à impacter l'activité économique dans notre pays. [...] Cette situation ne peut perdurer sans conséquences graves pour les entreprises mais également pour les salariés, confrontés à des difficultés quotidiennes grandissantes. [En effet,] certaines entreprises tournent au ralenti, les plus fragiles d'entre elles voyant même leur existence menacée. [...] Si la grève est un droit, il y a également un droit de la grève qui ne peut avoir pour seule finalité de semer le désordre. [...] La surenchère actuelle dépasse le cadre acceptable d'un mouvement de contestation. La violence des propos et des actes ne sont pas admissibles. [...] Les acteurs du dialogue social, quels qu'ils soient, doivent, eux, mesurer les conséquences de leurs actes ».* **Pierre Gattaz**, président du **Medef**, a déclaré de son côté : « *Ce sont des méthodes irresponsables qui vont déboucher sur la fragilisation du pays et sur du chômage à terme ».* Enfin, M. Gattaz a demandé au gouvernement de « *redresser* » la loi travail qui, autrement, « *ne servira à rien* » si elle reste dans son état actuel. Le premier ministre, **Manuel Valls**, a réagi en déclarant : « *Nous continuerons à évacuer les sites, les dépôts qui sont aujourd'hui bloqués par cette organisation [la CGT, Ndlr] ».* **Deux réactions syndicales. 01)- Laurent Berger**, secrétaire général de la **CFDT**, dans *Le Parisien* le 25/05/16 : « *Si l'on préfère miser sur l'extrême gauche en lui accordant une place surdimensionnée à un moment où par ailleurs le FN prospère, ce sera la porte ouverte à l'hystérisation, la fragmentation et la radicalisation de notre société ».* **02)- Philippe Martinez**, secrétaire général de la **CGT** a affirmé que la CGT n'était pas coupée des salariés, contrairement à ce que pense le patronat, et rappelle qu'il existe un droit de grève.

<http://www.lefigaro.fr/conjoncture/2016/05/25/20002-20160525ARTFIG00142-blocages-le-patronat-tire-le-signal-d-alarme.php>

(Source : www.lefigaro.fr du 25/06/2016, Guillaume Guichard)

[Retour au sommaire](#)

● **Le FMI relève ses prévisions de croissance pour la France**

Le 24/05/16, le **Fonds monétaire international (FMI)** a revu à la hausse ses prévisions de **croissance** pour la France. Sa nouvelle estimation est de « *près de 1,5 %* », au lieu des 1,1 % précédemment avancés. Les prévisions du FMI concernant la croissance française pendant les cinq prochaines années : une croissance moyenne de 1,75 %. Le FMI a par ailleurs appelé le gouvernement français à aller plus loin que la loi El Khomri. Pourquoi ?

Pour réformer le marché du travail. **Le FMI** : « *L'économie française est en train de se redresser, mais d'importants efforts sont toujours nécessaires pour renforcer la création d'emplois et mettre les finances publiques sur une voie plus soutenable. [...] Il faut faire plus pour une réduction durable du chômage et de la dette. [Les récentes réformes] doivent être complétées par des mesures qui lèvent les barrières à la création d'emplois* ». Le FMI, après avoir pris acte des progrès accomplis grâce au CICE, au pacte de responsabilité et aux lois Macron et El Khomri (bien que cette dernière ne soit pas encore en vigueur, n'étant pas encore approuvée), considère que le pays doit poursuivre les réformes engagées. **Le FMI** : « *[Il faut] réformer les normes de l'assurance-chômage, [en] rallongeant la période minimale de cotisation qui est actuellement de quatre mois [pour y avoir droit]. [Il faudrait aussi] renforcer le soutien à la recherche d'emploi [et faciliter] la régulation pour les start-up et les auto-entrepreneurs* ». Enfin, **sur le plan budgétaire**, le FMI se montre plus sceptique. Il prend note que la réduction sera plus forte qu'attendu en 2015 (3,6 %), il estime qu'en 2017 le déficit budgétaire atteindra « *tout juste 3 %* ». La France sera ainsi « *dans les clous par rapport au pacte de stabilité européen* ». **Le FMI** : « *[Il faut] réduire encore plus le déficit budgétaire afin de garantir que la dette, toujours en hausse, se retrouve sur une ferme trajectoire à la baisse* ».

[http://www.challenges.fr/economie/20160524.CHA9586/le-fmi-releve-ses-previsions-de-croissance-pour-la-france.html#xtor=EPR-3-\[ChaDerMin\]-20160524](http://www.challenges.fr/economie/20160524.CHA9586/le-fmi-releve-ses-previsions-de-croissance-pour-la-france.html#xtor=EPR-3-[ChaDerMin]-20160524)

(Source : www.challenges.fr du 24/05/2016, avec AFP)

● **Macron veut aller plus loin que la loi El Khomri**

Le 24/05/16, **Emmanuel Macron**, ministre de l'Economie, s'est exprimé dans Les Echos. Extraits. **M. Macron** : « *Sur la fonction production, nous avons rattrapé une bonne partie de notre retard compétitivité-coût des années 2000 via le pacte de responsabilité, le CICE [Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi] et [grâce à] la fin de la modération [salariale] allemande depuis 2013. Mais il faut tenir et maintenir l'impact de cette dévaluation fiscale. Et la clef, c'est la modération salariale. [...] Je leur dis : 'Ayez une préférence pour l'investissement et l'emploi-formation plutôt que pour les dividendes et les salaires ! [...] Pour relancer l'industrie française, il faut du temps et il faut privilégier l'investissement productif. Pour les salaires, il faut privilégier des négociations salariales au plus proche de la situation de l'entreprise* ». Pour M. Macron, il faut **dépasser la loi El Khomri**, aller plus loin : « *Il faudra élargir le champ de la négociation collective au niveau de l'entreprise à d'autres domaines. Plus on ira vers l'entreprise, plus ce sera efficace. On ne peut pas prétendre aimer l'industrie et refuser les conditions de son succès* ». Concernant **la limitation des salaires des patrons**, M. Macron considère que la loi n'est pas la solution : « *Evitons la réponse réflexe consistant à dire : 'Il y a un problème, faisons une loi.' Il est hypocrite de déclarer 'limitons la rémunération des dirigeants à 100 fois le SMIC', alors que suivant la Constitution la loi ne peut pas limiter la rémunération des patrons avec un plafond fixe. [...] Pourquoi limiter le débat aux patrons par ailleurs ? Que ferait-on pour les artistes ? Pour les sportifs ? [...] C'est [...] la responsabilité des conseils d'administration de fixer le niveau acceptable. C'est ce que nous avons défendu chez Renault en tant qu'Etat actionnaire [en votant contre la rémunération du PDG Carlos Ghosn]. [...] Une des faiblesses françaises est que l'on a des conseils d'administration insuffisamment respectueux des actionnaires. On est trop souvent dans la connivence avec des administrateurs parfois trop proches des dirigeants* ».

[http://www.challenges.fr/france/20160524.CHA9566/macron-veut-aller-plus-loin-que-la-loi-el-khomri.html#xtor=EPR-1-\[ChaActu10h\]-20160524](http://www.challenges.fr/france/20160524.CHA9566/macron-veut-aller-plus-loin-que-la-loi-el-khomri.html#xtor=EPR-1-[ChaActu10h]-20160524)

(Source : www.challenges.fr du 24/05/2016, avec AFP)

[Retour au sommaire](#)

● **Nouvelle forte baisse du chômage en avril**

Au mois d'avril 2016, le nombre de demandeurs d'emplois en catégorie A a de nouveau reculé : de 19 900 en métropole, de 23 800 si l'on inclut l'Outre-mer. Sur les quatre premiers mois de l'année, le nombre de chômeurs, toujours en catégorie A, a diminué de près de 70 000 personnes, et est désormais de 3,511 millions en métropole, 3,766 millions si l'on ajoute l'Outre-mer. **Myriam El Khomri**, ministre du Travail : « *Cette baisse s'explique par le*

dynamisme des créations d'emplois salariés observés ces derniers mois, porté par les mesures mises en place par le Gouvernement (Pacte de responsabilité, CICE, 330 000 aides Embauche PME). Le Plan 500 000 formations supplémentaires pour les personnes en recherche d'emploi s'est engagé avec la signature de quatorze conventions avec les régions à ce stade. Il permettra aux demandeurs d'emploi de saisir de nouvelles opportunités professionnelles dans les mois qui viennent. Le gouvernement reste donc déterminé à consolider cette reprise et à en accélérer les effets sur l'emploi afin que la baisse du chômage se poursuive et s'amplifie ». Toujours concernant le mois d'avril, toutes les classes d'âge profitent de la baisse. **Les jeunes** : - 41 000 depuis mai 2015 en catégorie A en métropole. **Les seniors** : - 2 600 en avril et - 3 100 sur trois mois. Enfin, **les 25-49 ans** : - 12 100 en avril et - 27 200 sur trois mois. **Les chômeurs de longue durée** : leur nombre baisse pour le 2^{ème} mois d'affilée, à - 17 900 (chômeurs de plus d'un an dans les catégories A, B et C en métropole). En mars, le chiffre pour les mêmes était de 800 chômeurs en moins. On notera toutefois que la part des chômeurs de longue durée dans les inscrits a poursuivi sa hausse, pour atteindre 45,7 %. **Le Figaro** remarque que l'amélioration de la situation est là, mais qu'on « n'en est pas encore à une inflexion durable. François Hollande, qui a lié sa candidature à sa propre succession à une inversion de la courbe, affiche toujours au compteur 637 100 chômeurs de plus en catégorie A ».

<http://www.lefigaro.fr/conjoncture/2016/05/25/20002-20160525ARTFIG00288-nouvelle-forte-baisse-du-chomage-en-avril.php>

(Source : www.lefigaro.fr du 25/05/2016, Marc Landré)

● **Attractivité des entreprises : la France larguée**

Le cabinet de conseil **EY** (ex-Ernst & Young) a publié son baromètre annuel sur l'attractivité de l'Europe et de la France auprès des grands chefs d'entreprise étrangers et de 206 hauts dirigeants de grands groupes des cinq continents. L'enquête a recensé les projets d'investissements Il en ressort que, si l'Europe en général va nettement mieux concernant les investissements étrangers, on ne peut pas en dire autant de la France. **Marc Lhermitte**, chargé de l'étude : « *La tendance est très dynamique en Europe : le nombre de projets d'investissements étrangers a augmenté de 14 % par rapport à l'année précédente, créant 17 % d'emplois supplémentaires. Mais la France est le seul des quinze grands pays européens à ne pas suivre cette tendance. La sous-performance est avérée* ». A titre de comparaison, le nombre de projets d'investissements étrangers dans l'Hexagone était de 608 en 2014, de 598 en 2015 (- 2 %). Alors que les projets d'investissements ailleurs en Europe sont en hausse : Royaume-Uni (+ 20 %, 1 065 projets), Allemagne (+ 9 %, 946 projets). En ce qui concerne la catégorie des « *centres de décisions* », le fossé est particulièrement parlant : 11 projets annoncés en France en 2015 contre 150 au Royaume-Uni. Cette chute de la France a des répercussions sur **le marché de l'emploi**. Ainsi, en 2015, les investissements étrangers ont créé 42 336 emplois en Grande-Bretagne contre 13 639 en France. **M. Lhermitte** : « *C'est la résultante du triptyque infernal maintes fois répété et avéré : un coût salarial trop élevé ; une flexibilité jugée trop faible ; et une fiscalité considérée comme trop complexe* ». **Dans le détail** : 73 % des hauts dirigeants étrangers interrogés jugent que « *le niveau des charges et coûts salariaux* » est un frein à l'investissement en France (52 % en Allemagne et 44 % au Royaume-Uni). 51 % estiment que la « *stabilité et la clarté de l'environnement politique, législatif et administratif* » constituent un handicap en France (20 % au Royaume-Uni et 16 % en Allemagne). **NB** : Le sondage a été réalisé en février 2016, avant le début de la contestation de la loi El Khomri.

[http://www.lepoint.fr/economie/attractivite-des-entreprises-la-france-larguee-24-05-2016-2041588_28.php?M_BT=77616227272&m_i=12fG02awmUcApqSf6vvcG7p83kfo2tYEjhuFPZ5DIHBzluhRheyzuKcNeu060R96Ze5NqGPcDleJ8oNKObCT03syfJr1d#xtor=EPR-6-\[Newsletter-Mi-journee\]-20160524](http://www.lepoint.fr/economie/attractivite-des-entreprises-la-france-larguee-24-05-2016-2041588_28.php?M_BT=77616227272&m_i=12fG02awmUcApqSf6vvcG7p83kfo2tYEjhuFPZ5DIHBzluhRheyzuKcNeu060R96Ze5NqGPcDleJ8oNKObCT03syfJr1d#xtor=EPR-6-[Newsletter-Mi-journee]-20160524)

(Source : www.lepoint.fr du 24/05/2016, Clément Lacombe)

[Retour au sommaire](#)

● **Le moral des ménages au plus haut depuis 2007**

Le 27/05/15, l'**Insee** a publié son indicateur sur le moral des Français. Ce dernier montre une nette amélioration au mois de mai ; il atteint 98 points (+ 4 points par rapport à avril,

c'est son plus haut niveau depuis octobre 2007). Il reste néanmoins en-dessous de sa valeur à long terme, qui est de 100 points. Comment l'Insee calcule-t-il cet indicateur ? En prenant en compte deux « *soldes d'opinion* » : **01)**- La situation personnelle des ménages ; **02)**- Leur perception de l'évolution économique en général. Les deux catégories se sont améliorées en mai. **Dans le détail :** **a)**- La vision des ménages concernant leur situation financière future : + 4 points ; **b)**- La proportion de consommateurs estimant le moment venu de faire des achats importants : + 7 points. Concernant l'opinion des ménages sur leur capacité d'épargne, l'indicateur est resté stable ; les ménages français sont « *plus nombreux qu'en avril à estimer qu'il est opportun d'épargner (+ 3 points)* ». Concernant le niveau de vie futur dans l'Hexagone (indicateur des perspectives de pouvoir d'achat), l'opinion des ménages est en hausse (+ 9 points), tout comme celle sur le niveau de vie passé (+ 10 points). La peur du chômage, elle, semble régresser : - 28 points (son plus bas niveau depuis juin 2008).

[http://www.challenges.fr/economie/20160527.CHA9758/ca-va-mieux-aussi-du-cote-du-moral-des-francais.html#xtor=EPR-1-\[ChaActu10h\]-20160527](http://www.challenges.fr/economie/20160527.CHA9758/ca-va-mieux-aussi-du-cote-du-moral-des-francais.html#xtor=EPR-1-[ChaActu10h]-20160527)

(Source : www.challenges.fr du 27/05/2015, avec AFP)

COTISATIONS SECURITE SOCIALE

● La « Sécu » veut revoir l'aide à l'installation des médecins dans les déserts médicaux

Le 25/05/16, l'Assurance maladie a présenté aux syndicats de praticiens, à l'occasion d'une séance de négociations portant sur la nouvelle convention, un document dans lequel elle constate que l'aide financière dite « *option démographique* » et destinée à attirer des médecins dans les déserts médicaux « *n'est pas suffisamment attractive* ». Elle envisage donc d'attribuer une somme forfaitaire aux praticiens s'installant dans des zones en ayant besoin. Les faits : entre 2013 et 2014, 190 nouveaux médecins (sur un total de 485) ont adhéré à l'option démographique (39 %). Pourquoi ont-ils été si peu ? Plusieurs réponses : **01)**- Un dispositif mal connu ; **02)**- Un versement « *trop tardif* », en décalage avec la date effective d'ouverture du cabinet ; **03)**- Un montant au deux tiers proportionnel à l'activité. C'est là où le bât blesse, car l'activité est « *justement moindre durant les premiers mois* ». Du coup, les deux tiers du montant total de l'enveloppe ont surtout bénéficié à des médecins déjà installés (et qui ont une activité plus importantes que la moyenne de leurs confrères). La Cnam (caisse nationale d'assurance maladie) veut donc recentrer l'aide attribuée à des médecins qui « *s'engagent à une activité dans la zone pendant trois ans, ainsi qu'à ceux qui s'installent dans un "mode d'exercice regroupé"* ». La somme serait forfaitaire : 50 000 euros, et versée en deux fois : **01)**- Une moitié lors de l'installation ; **02)**- L'autre l'année suivante. Pourraient s'ajouter à cela des majorations en cas de réalisation de vacations au sein des hôpitaux de proximité. En ce qui concerne les praticiens cherchant à préparer leur succession, pourrait être mis en place « *un contrat de transition* » d'une durée de trois ans. Ce contrat serait réservé aux soignants âgés de plus de 60 ans qui accueilleraient un « *associé nouvel installé* » de moins de 50 ans. Serait alors versée une majoration de 10 % des honoraires annuels, plafonnée à 20 000 euros par an, au médecin en fin d'activité, qui continuerait de percevoir l'« *option démographique* » jusqu'au terme de son contrat. Enfin, la Cnam envisage que les ARS (agences régionales de santé) puissent accorder aux praticiens de certaines zones peu denses « *particulièrement fragiles* », « *une aide bonifiée* ». L'aide à l'installation serait ainsi majorée dans la limite de 20 %, et l'aide à l'activité, prévue dans le cadre du « *contrat de transition* », serait portée à 20 % des honoraires annuels. Le Monde précise que « *ce dispositif ne pourrait bénéficier au "maximum" qu'à 20 % des médecins éligibles dans la région* ».

http://www.lemonde.fr/societe/article/2016/05/25/la-secu-veut-revoir-l-aide-a-l-installation-des-medecins-dans-les-deserts-medicaux_4925782_3224.html

(Source : www.lemonde.fr du 25/05/2016, avec AFP)

[Retour au sommaire](#)

● La crise économique aurait provoqué un demi-million de morts du cancer

Le 26/05/16, l'hebdomadaire médical anglais **The Lancet** a publié une étude qui établit un lien entre la crise économique de 2008 et la hausse des décès due à des cancers traitables. Cette surmortalité serait la conséquence de la politique d'austérité consécutive à la crise

financière de 2008 et aurait touché plus d'un demi-million de personnes dans le monde, dont 160 000 au sein de l'Union européenne. **Docteur Mahiben Maruthappu**, de l'Imperial College à Londres, directeur des recherches : « *Nous avons découvert que la hausse du chômage était associée à une augmentation de la mortalité par cancer mais que la couverture de santé générale protégeait la population contre ces effets* ». Ainsi, une augmentation de 1 % du chômage aurait comme conséquence 0,37 mort supplémentaire par cancer pour 100 000 habitants. De la même façon, une coupe à hauteur de 1 % dans le budget de la santé augmente la mortalité de 0,0053 pour 100 000. **La méthodologie** : les auteurs de l'étude, américains et britanniques, « *ont décortiqué des milliards de datas fournies par la Banque mondiale et l'Organisation mondiale de la santé* ». Ils ont du coup pu croiser « *le nombre de décès liés au cancer avec l'évolution du chômage et des dépenses publiques en santé dans plus de 70 pays entre 1990 et 2010 pour un total de deux milliards de personnes concernées* ». **Le Lancet** : « *[La surmortalité se retrouve] principalement dans le cas de cancers pour lesquels il existe un traitement, comme le cancer du sein, de la prostate et le cancer colorectal. [...] Dans les pays où il n'existe pas de couverture sociale générale, l'accès aux soins dépend souvent du contrat de travail. Sans emploi, les patients sont probablement diagnostiqués tardivement et bénéficient d'un mauvais traitement ou avec retard* ». Par rapport aux Etats-Unis avant l'Obamacare (la grande réforme de la protection sociale qui a permis à près de 12 millions de citoyens américains de bénéficier d'une assurance santé), **la France**, à population égale, possède des chiffres deux fois moins élevés. Ce qui représente tout de même 1 500 décès par cancer liés à la crise. La cause : un contexte « *favorable* », avec une forte hausse du chômage (11,4 %), couplée à plusieurs coupes dans le budget de la santé dès 2008. **D'autres études** ont déjà montré les impacts qu'entraînaient une augmentation du chômage et/ou une restriction budgétaire sur la santé. Ainsi, en février 2015, selon une publication du **The Lancet Psychology**, 45 000 suicides étaient imputables au chômage chaque année dans une soixantaine de pays. En conclusion, signalons une note plus positive : en avril 2016, l'Institut national du cancer annonçait que la fréquence et de la mortalité des cancers en 2015 en France métropolitaine avait baissé.

<http://sante.lefigaro.fr/actualite/2016/05/26/25014-crise-economique-aurait-provoque-demi-million-morts-cancer>

→ **L'article de The Lancet dans son intégralité (en Anglais)** : *"Economic downturns, universal health coverage, and cancer mortality in high-income and middle-income countries, 1990–2010: a longitudinal analysis"*, par Dr Mahiben Maruthappu, MA ; Johnathan Watkins, MA ; Aisyah Mohd Noor, Mres ; Callum Williams, BA ; Raghieb Ali, DPH ; Prof Richard Sullivan, MD ; Prof Thomas Zeltner, MD ; Prof Rifat Atun, FRCP :

[http://www.thelancet.com/journals/lancet/article/PIIS0140-6736\(16\)00577-8/fulltext](http://www.thelancet.com/journals/lancet/article/PIIS0140-6736(16)00577-8/fulltext)

(Sources : <http://sante.lefigaro.fr> du 26/05/2016, Thomas Delozier, www.thelancet.com)

FISCALITE

● Yvelines : Perquisition au siège de McDonald's France pour blanchiment de fraude fiscale

Le 18/05/16, dans le cadre d'une enquête ouverte notamment pour blanchiment de fraude fiscale, les policiers de l'Office central de lutte contre la corruption et les infractions financières et fiscales (Oclcif), ont effectué une perquisition au siège français de McDonald's, à Guyancourt (Yvelines). Ils ont ainsi saisi « *de nombreux documents* ». Le groupe de restauration rapide est soupçonné de « *diminuer artificiellement ses bénéfices au moyen de redevances versées à sa maison mère européenne basée au Luxembourg* ». Cela fait deux ans que Bercy s'intéresse à McDonald's, et le parquet national financier avait ouvert une enquête préliminaire début 2016 pour « *blanchiment de fraude fiscale en bande organisée* », suite à une plainte déposée par des élus syndicaux contre McDonald's France.

[http://www.challenges.fr/entreprise/20160526.CHA9743/perquisition-au-siege-de-mcdonald-s-france-pour-blanchiment-de-fraude-fiscale.html#xtor=EPR-2-\[ChaActu18h\]-20160526](http://www.challenges.fr/entreprise/20160526.CHA9743/perquisition-au-siege-de-mcdonald-s-france-pour-blanchiment-de-fraude-fiscale.html#xtor=EPR-2-[ChaActu18h]-20160526)

(Source : www.challenges.fr du 26/05/2016, avec AFP)

[Retour au sommaire](#)

LA VIE DES ENTREPRISES

● Reprise de Dunlopillo : les salariés soulagés... mais prudents

Le 23/05/16, le tribunal de Meaux (Seine-et-Marne) a retenu l'offre de la société d'investissement Perceva pour la reprise du groupe Cauval, propriétaire de Simmons, Treca et de **Dunlopillo**, dont les sites de Limay et de Mantes-la-Jolie (Yvelines) étaient menacés, suite à la mise en redressement judiciaire de Dunlopillo en février 2016. **Mohamed El Rhazi**, délégué CGT des deux usines : « *Perceva était la meilleure offre. Cette société est solide financièrement et elle est en mesure d'assurer la pérennité de l'entreprise, mais surtout de l'emploi* ». Les salariés, consultés mi-mai, avaient plébiscité Perceva à 96 %. En sa faveur, Perceva prévoit de garder 1 445 des 1 661 emplois de Cauval et sept de ses huit sites, répartis en France, dont le siège social implanté à Torcy (Seine-et-Marne). **M. El Rhazi** : « *Tout n'est pas fini pour autant, on attend maintenant que le repreneur traduise ses engagements sur le terrain. On travaille au ralenti depuis février en raison d'un manque de matière première. Il faut maintenant remettre les usines en marche* ».

[http://www.leparisien.fr/mantes-la-jolie-78200/reprise-de-dunlopillo-les-salaries-souleges-mais-prudents-23-05-2016-5822379.php#xtor=EREC-1481423601----"Default_value"@1](http://www.leparisien.fr/mantes-la-jolie-78200/reprise-de-dunlopillo-les-salaries-souleges-mais-prudents-23-05-2016-5822379.php#xtor=EREC-1481423601----)

(Source : www.leparisien.fr du 23/05/2016, Yves Fossey)

● L'Etat envisagerait de sortir du capital de PSA

D'après le journal économique Les Echos, l'Etat envisagerait de céder tout ou partie des 14 % qu'il possède dans PSA. L'objectif : Profiter de l'amélioration des performances du constructeur automobile et de sa valorisation en Bourse. Pour l'Etat, cela pourrait être une belle plus-value. **L'Usine Nouvelle** : « *La valeur des parts rachetées en 2014 pour 800 millions d'euros est désormais estimée à 1,5 milliard d'euros. L'action PSA a baissé de 16,85 % depuis le début de l'année, mais elle avait bondi de 58,6 % en 2015* ». Dans les Echos, **M. Macron** a déclaré, le 24/05/16, que l'Etat n'avait pas vocation à « *rester indéfiniment* » au capital, tout en souhaitant maintenir « *l'équilibre entre les actionnaires* ».

<http://www.usinenouvelle.com/article/l-etat-envisagerait-de-sortir-du-capital-de-psa.N393272>

(Source : www.usinenouvelle.com du 25/05/2015, avec Reuters)

● L'accord sur le travail dominical aux Galeries Lafayette bloqué

Le 27/05/16, la CGT, FO et SCDI (représentant plus de 60 % des salariés) se sont opposés à l'ouverture des galeries Lafayette le dimanche. Le 27/05/16, la direction avait conclu un accord avec la CFE-CGC et la CFTC (représentant 37,94 % des salariés). Les opposants à l'accord représentant plus de 50 % du personnel, l'accord est donc invalidé. Les choses pourraient peut-être changer, le droit d'opposition restant soumis à une décision de justice qui devrait être rendue le 09/06/16. Pourquoi ? Parce que la direction conteste la représentativité du SCID (14,19 % des salariés) au motif que le SCID était en effet encore affilié à la CFDT au début de l'année 2016.

http://www.lemonde.fr/economie/article/2016/05/27/l-accord-sur-le-travail-dominical-aux-galeries-lafayette-bloque_4928005_3234.html

(Source : www.lemonde.fr du 27/05/2016)

[Retour au sommaire](#)

LA VIE DES REGIONS

● Nouvelle baisse du chômage en Ile-de-France : -0,5 % en avril

Le nombre de chômeurs en catégorie A (sans aucune activité) en Île-de-France, suivant la tendance nationale, a baissé en avril (- 0,5 % par rapport à mars, soit 3 540 demandeurs d'emploi en moins ; - 1,4 % sur trois mois). **Le classement par département : 01)-** Le Val-d'Oise (- 1 %) ; **02)-** Les Hauts-de-Seine (- 0,8 %) ; **03)-** La Seine-Saint-Denis et le Val-de-Marne (- 0,7 %) ; **04)-** Paris (- 0,5 %) ; **05)-** Les Yvelines (- 0,4 %). **Deux départements voient leur nombre de chômeurs en légère hausse** : L'Essonne (+ 0,1 %) et la Seine-et-Marne (+ 0,2 %) – à noter toutefois que ce sont les deux départements avec le plus faible nombre de chômeurs (deux fois moins que dans le 93, par exemple). Fin avril, l'Île-de-France comptait 668 990 demandeurs d'emploi de catégorie A.

[http://www.leparisien.fr/info-paris-ile-de-france-oise/nouvelle-baisse-du-chomage-en-ile-de-france-0-5-en-avril-25-05-2016-5829259.php#xtor=EREC-1481423604----"Default_value"@1](http://www.leparisien.fr/info-paris-ile-de-france-oise/nouvelle-baisse-du-chomage-en-ile-de-france-0-5-en-avril-25-05-2016-5829259.php#xtor=EREC-1481423604----)

OPINIONS/VIE POLITIQUE

● Yann Bourgueil (Irdes) : « Face aux déserts médicaux, l'incitation financière ne suffit pas »

Le 25/05/2016, **Yann Bourgueil**, médecin de santé publique et directeur de recherche à l'Institut de recherche et documentation en économie de la santé (Irdes), s'est exprimé dans le journal La Croix. Sujet : l'installation des médecins dans les déserts médicaux. Extraits.

M. Bourgueil : « Face aux déserts médicaux, il n'existe aucune solution miracle pouvant, à elle seule, attirer des jeunes médecins vers les territoires sous-dotés. Il est certes important d'avoir une certaine reconnaissance pécuniaire pour la médecine de premier recours. Mais l'incitation financière ne suffit pas. Pour faire venir les médecins dans ces zones, il faut aussi s'intéresser au problème de leurs conditions de travail, de leurs lieux d'exercice, des liens que pourront avoir ces généralistes avec l'hôpital, de la formation continue qu'ils pourront suivre... C'est un ensemble de mesures cohérentes qu'il faut mettre en place, en favorisant par exemple l'exercice dans des maisons de santé ».

Suivant le constat de la Cnam, **M. Bourgueil** regrette que les aides actuellement accordées aient surtout profité aux médecins déjà installés dans ces endroits, plutôt qu'aux nouveaux venus. Résultats, pour en bénéficier, certains médecins implantés sur place « se sont opposés à l'installation de jeunes confrères ». Ils craignaient que l'arrivée de nouveaux docteurs entraîne le déclassement la zone, qui ne serait alors plus considérée comme sous-dotée, et qu'ils perdraient, par conséquent, les avantages financiers qu'ils percevaient (une majoration de 20 % des honoraires). En ce qui concerne les jeunes praticiens, doit-on instaurer des mesures plus coercitives ? demande La Croix. **M. Bourgueil** : « C'est une proposition que font certains élus avec l'idée d'une sorte de "contrat social" devant être instauré entre ces médecins et la collectivité. [...] La société vous paye vos études de médecins et, en échange, il est normal que vous alliez exercer quelques années là où on a besoin de vous. C'est une approche qui se défend, à condition que l'on soit en mesure d'offrir un certain nombre de garanties à ces médecins sur leurs conditions d'exercice, mais aussi leur cadre de vie. Il est difficile d'obliger un jeune médecin à exercer dans un territoire où il n'y a plus de services publics, plus d'écoles par exemple. Ce qui pose aussi la question plus large de l'aménagement du territoire ». En conclusion, **M. Bourgueil** évoque aussi la sociologie du médecin d'aujourd'hui. Dans le passé, un praticien type était un homme qui s'installait avec son épouse ; cette dernière se retrouvait souvent à faire du travail de secrétariat et à répondre au téléphone. Désormais, la situation est entièrement différente, puisque les deux tiers des étudiants dans les facultés de médecine sont des femmes. Lorsqu'elles sont mariées, leur conjoint ne souhaite pas tenir le rôle qui était dévolu traditionnellement aux femmes de médecins (secrétariat + téléphone). **M. Bourgueil** : « Désormais, l'installation médicale n'est plus une affaire individuelle. C'est une stratégie de couple ».

<http://www.la-croix.com/France/Face-aux-deserts-medicaux-l-incitation-financiere-ne-suffit-pas-2016-05-25-1200762832?&PMID=982216b4f41c9a8c5daffde3866b2aed>

(Source : www.la-croix.com du 25/05/2016, Pierre Bienvault)

[Retour au sommaire](#)

● Marc Lhermitte : "Il ne suffit pas de communiquer pour améliorer le marketing de la France"

Marc Lhermitte, associé EY (ex-Ernst & Young) et auteur du baromètre sur l'attractivité de la France, s'est exprimé sur les mauvais résultats du pays (cf. notre article ci-dessus : « Attractivité des entreprises : la France larguée »). **M. Lhermitte** : « [La France] s'est laissée distancer en 2015. Alors que le nombre de projets d'investissements étrangers (IDE) a progressé de 14 % en Europe, pour s'élever à 5 083, la France a vu le nombre de projets reculer de 2 % l'année dernière ». Cela a un impact sur l'emploi.

M. Lhermitte : « Alors que le nombre de projets d'IDE a reculé, le nombre d'emplois créés a augmenté, passant de 12 579 à 13 639 entre 2014 et 2015. Soit une progression de 8 %. C'est une bonne nouvelle. Toutefois, il convient de rappeler que les emplois créés ont fait un bond de 17 % sur la période en Europe ». M. Lhermitte énumère ensuite les principaux

concurrents de la France : « Le Royaume-Uni a accueilli 1 065 projets l'année dernière, contre 887 en 2014. L'Allemagne affiche 946 implantations, contre 870 l'année précédente ». Avant d'expliquer que la France reste la première destination des IDE industriels : « Comme en 2014. Elle a accueilli 212 implantations d'usines l'année dernière. A titre de comparaison, le Royaume-Uni et l'Allemagne n'affichent respectivement que 183 et 142 projets industriels ». M. Lhermitte décline également ceux qui investissent en France : les grands groupes, « mais pas seulement. Les ETI représentent un tiers des projets d'IDE et 43 % des emplois créés ». Mais force est de constater que la France s'est inclinée devant ses concurrents concernant l'implantation des sièges sociaux, « au bénéfice du Royaume-Uni qui a accueilli 150 projets de ce type l'année dernière, contre 57 en 2014. Seuls 11 états-majors se sont installés en France en 2015, comme en 2014. Les nouvelles entreprises préfèrent le Grand Londres et plus globalement le Royaume-Uni que la France. [...] Pour les investisseurs, tout est plus facile, plus simple, plus rapide au Royaume-Uni. L'Allemagne nous distance également, avec 48 projets contre 23 un an plus tôt ». Les faiblesses de la France, selon M. Lhermitte : « Le niveau des charges et des coûts salariaux, le niveau des charges fiscales de l'entreprise, la flexibilité du droit du travail sont les faiblesses principalement citées ». Des réformes ont eu lieu, mais les investisseurs étrangers les ignorent souvent. Pourtant, le gouvernement communique de mieux en mieux, dit **M. Lhermitte**, « mais il ne suffit pas de communiquer pour améliorer le marketing de la France, il faut améliorer le produit ! ». Y a-t-il des bonnes nouvelles, demande La tribune. **M. Lhermitte** : « Il y en a plusieurs, heureusement. La France reste la cinquième destination mondiale des centres de recherche et développement ». Avant d'expliquer, et de conclure là-dessus, que plusieurs facteurs « portent » à l'étranger : le crédit d'impôt, la « French tech », le soutien à l'innovation et « plus globalement à l'entrepreneuriat ». **M. Lhermitte** : « La capacité d'innovation et de recherche de la France est l'atout le plus fréquemment cité par les dirigeants que nous avons interrogés. Viennent ensuite des spécificités sectorielles fortes et également sa capacité à former des talents ».

[http://www.latribune.fr/economie/union-europeenne/il-ne-suffit-pas-de-communiquer-pour-ameliorer-le-marketing-de-la-france-573420.html#xtor=EPR-2-\[l-actu-du-jour\]-20160524](http://www.latribune.fr/economie/union-europeenne/il-ne-suffit-pas-de-communiquer-pour-ameliorer-le-marketing-de-la-france-573420.html#xtor=EPR-2-[l-actu-du-jour]-20160524)

(Source : www.latribune.fr du 24/05/2015, Fabien Piliu)

[Retour au sommaire](#)

● **Henri Sterdyniak (OFCE) : "Le chômage devrait continuer à baisser jusqu'à la fin de l'année"**

Henri Sterdyniak, économiste à l'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE), a expliqué dans l'Obs pourquoi, selon lui, on assiste à un mieux sur le front du chômage. La baisse du nombre de demandeurs d'emploi en catégorie A du mois d'avril : « Deux raisons principales ont présidé à cette amélioration. En premier lieu la reprise d'activité des entreprises à la faveur d'une croissance qui s'élève à 1,5 %. Cette conjoncture a joué un rôle indéniable dans la stabilisation, puis la baisse du chômage. Ensuite, le gouvernement a pris des mesures qui ont favorisé l'insertion des demandeurs d'emploi sur le marché du Travail ». **Les mesures : 01)**- Les 500 000 formations pour les chômeurs dans le cadre du plan d'urgence pour l'emploi de François Hollande ; **02)**- Les primes octroyées aux PME qui embauchent des salariés. **M. Sterdyniak** énumère les catégories de chômeurs qui ont le plus bénéficié de l'embellie : « [L'embellie] touche l'ensemble des catégories d'âge. Mais il convient de souligner que ce sont toujours les jeunes qui bénéficient le plus du dynamisme du marché de l'emploi. Il y a 5 200 jeunes de moins au chômage en avril. Sur ce seul mois, cela ne représente que 1 % de baisse, mais sur un an, on constate une diminution de 7,6 %, ce qui est vraiment très encourageant ». A l'inverse, la situation des seniors n'est pas brillante. **La raison** : « Le maintien dans l'emploi demeure difficile en raison notamment de l'allongement des carrières ». Cela fait maintenant deux mois consécutifs que le nombre de demandeurs d'emploi baisse dans le pays. **M. Sterdyniak** estime que la tendance pourrait se confirmer sur le long terme : « Si le pays se maintient à une croissance de 1,6 %, le niveau du chômage devrait continuer à baisser légèrement jusqu'à fin 2016. Il ne chutera pas de manière spectaculaire, mais on peut imaginer un nombre de 3,3 millions d'inscrits à Pôle emploi en catégorie A en décembre ». S'agit-il du début du processus d'inversion de

la courbe du chômage tant espéré par François Hollande ? demande l'Obs. **M. Sterdyniak** :
« La courbe va s'inverser par rapport à l'an dernier, mais on ne pourra pas compenser les fortes hausses que l'on a connu pendant la crise. A la fin du quinquennat de François Hollande, on demeurera au-dessus du niveau d'avril 2008 ».

[http://tempsreel.nouvelobs.com/politique/20160525.OBS1240/le-chomage-devrait-continuer-a-baisser-jusqu-a-la-fin-de-l-annee.html#xtor=EPR-1-\[ObsActu8h\]-20160526](http://tempsreel.nouvelobs.com/politique/20160525.OBS1240/le-chomage-devrait-continuer-a-baisser-jusqu-a-la-fin-de-l-annee.html#xtor=EPR-1-[ObsActu8h]-20160526)

(Source : <http://tempsreel.nouvelobs.com> du 26/05/2016, Maïté Hellio)

[Retour au sommaire](#)

Le.Crible, la lettre d'information hebdomadaire de l'Urssaf Ile-de-France. En ligne tous les mardis
Directeur de publication : le directeur Philippe Renard
Rédacteur en chef : Eric Tessier
Contact : eric.tessier@urssaf.fr

Si vous ne désirez plus recevoir cette newsletter, merci d'envoyer un mail à l'adresse suivante : eric.tessier@urssaf.fr

A l'inverse, si vous n'êtes pas abonné(e) et désirez l'être, merci d'envoyer un mail à la même adresse : eric.tessier@urssaf.fr

Si vous êtes abonné(e) et changez d'adresse électronique, et si vous souhaitez rester abonné(e), merci d'envoyer votre nouvelle adresse électronique à la même adresse : eric.tessier@urssaf.fr